

1.1 Question de M. Christophe Bastin, intitulée «Handisport sous le feu des projecteurs»

1.2 Question de M. Thierry Witsel, intitulée «Handisport en Fédération Wallonie-Bruxelles»

Mme la Présidente. – Je vous propose de joindre ces deux questions orales. (*Assentiment*)

M. Christophe Bastin (Les Engagés). – Le mercredi 28 août, les 17^e Jeux paralympiques d'été ont officiellement été lancés à Paris à l'occasion d'une cérémonie grandiose. Les 182 délégations présentes ont défilé le long d'une avenue des Champs-Élysées garnie d'environ 500 000 spectateurs, tandis que 65 000 autres étaient massés sur la place de la Concorde. Ils n'étaient pas les seuls à assister à ce grand moment: des millions de téléspectateurs se sont rassemblés devant leur écran de télévision pour suivre l'évènement.

C'est une délégation belge ambitieuse, emmenée par les porte-drapeaux Manon Claeyns et Joachim Gérard, qui a fièrement paradé sur la plus belle avenue du monde. Le Comité paralympique belge s'est en effet mouillé en se risquant au difficile jeu des prédictions: la barre a été fixée relativement haut, puisque l'objectif était d'égaliser la performance réalisée à Tokyo, trois ans plus tôt. Cette année, la Belgique a décroché 14 médailles, dont 7 en or. Nous pouvons d'ores et déjà féliciter nos sportifs. Madame la Ministre, comment jugez-vous ce bilan? L'estimez-vous positif au regard des ambitions initialement affichées?

S'il convient de souligner l'importance de cette formidable mise en lumière de nos para-athlètes, il est également de notre devoir de garder à l'esprit que les écueils demeurent nombreux dans notre pays lorsqu'il s'agit d'organiser une compétition de ce type. Exemple récent parmi d'autres, le *Belgian Open* de tennis en fauteuil roulant, tournoi international réputé organisé à Namur depuis 1993 – et cher à notre porte-drapeau Joachim Gérard – a été contraint à l'annulation de son édition 2024 faute de moyens financiers.

La Déclaration de politique communautaire (DPC) indique que votre gouvernement compte renforcer le soutien au handisport. Quelles sont les premières mesures envisagées? Des balises seront-elles posées pour «surfer sur la vague» des Jeux paralympiques? Enfin, comment se fait-il que nous ne parvenions pas à pérenniser des événements de l'ampleur du *Belgian Open*?

M. Thierry Witsel (PS). – Les Jeux paralympiques de Paris 2024 se sont déroulés du 28 août au 8 septembre et quelque 4 400 handisportifs du monde entier y ont pris part. La Belgique était bien représentée, avec 29 athlètes présents. Madame la Ministre, c'est l'occasion pour moi de vous interroger sur le handisport, discipline qui me tient à cœur et que j'ai déjà suivie lors de la dernière législature. Dans ce cadre, le travail de la Ligue handisport francophone (LHF) est impressionnant. L'ADEPS a également toujours été attentive au débat et place le sportif au cœur de sa réflexion.

Dans les années à venir, quelles seront vos priorités pour le handisport? Avez-vous dressé un bilan du passé dans ce domaine? Quels objectifs comptez-vous poursuivre? Envisagez-vous de suivre la ligne de conduite de vos prédécesseurs, Pierre-Yves Jeholet et Valérie Glatigny?

Ces Jeux paralympiques mettent le handisport en lumière. Après leur tenue, nous pouvons donc espérer un engouement encore plus grand pour l'ensemble de ses disciplines. Toutefois, de nombreux lieux sportifs restent inadaptés à la pratique du handisport. Afin de permettre au plus grand nombre de personnes de pratiquer le sport, quels que soient leurs besoins spécifiques, avez-vous un plan pour remédier à ce manque d'accessibilité, notamment dans les centres ADEPS dont les infrastructures dépendent de la Fédération Wallonie-Bruxelles?

Quels sont les autres effets attendus des Jeux paralympiques de Paris 2024 pour nos athlètes et pour le handisport en général? Pouvez-vous nous détailler l'accord de fusion entre la LHF et la Formation omnisports adaptés (FOA)? Qu'en est-il de l'avenir de la Fédération multisports adaptés (FÉMA)? Avez-vous rencontré ces trois acteurs afin de comprendre les besoins et attentes de chacun?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Que dire des performances exceptionnelles réalisées par nos para-athlètes belges, plus particulièrement par les francophones, lors de ces Jeux paralympiques à Paris? Le bilan est très positif: la Belgique a obtenu 14 médailles au total, dont 7 en or. Six de ces dernières ont été obtenues par des para-athlètes francophones. Une des premières retombées est l'image positive véhiculée auprès de nos concitoyens.

Je félicite tout particulièrement la LHF pour le travail accompli au quotidien. J'en ai eu un aperçu lors de ma visite aux Jeux paralympiques. J'ai été embarquée par cette atmosphère de partage, de dépassement de soi et de passion créée par les para-athlètes et leurs accompagnants. Ils ont des parcours inspirants et

cette rencontre a été un moment exceptionnel. Je poursuivrai évidemment le travail entamé par mes prédécesseurs, avec la volonté de maintenir le développement du handisport dans les fédérations sportives dites valides. Je ferai aussi en sorte de rationaliser les moyens octroyés chaque année grâce, entre autres, à un rapprochement entre la LHF et la FéMA. La LHF a déjà opéré ce rapprochement avec la FOA, au travers d'une fusion en faveur du sport pour tous qui porte ses fruits aujourd'hui. Je suis convaincue que renforcer l'inclusion profitera à l'ensemble du monde sportif.

Enfin, la question de l'accessibilité est prise en considération depuis plusieurs années dans le cadre des travaux effectués dans les centres sportifs ADEPS. Il y a encore un travail à faire à cet égard, mais il est en cours. Les membres du gouvernement ont prêté serment le 15 juillet et nous avons directement été pris avec les Jeux olympiques (JO) et les Jeux paralympiques. Je rencontre actuellement les représentants des différentes fédérations; les contacts et le travail vont dès lors se poursuivre dans ce cadre.

M. Christophe Bastin (Les Engagés). – Je vous remercie, Madame la Ministre, pour cette réponse encourageante. Vous pouvez compter sur moi pour faire avancer les choses, dès le début de cette mandature.

M. Thierry Witsel (PS). – Effectivement, ces 14 médailles dont 7 en or constitue une plus-value pour le monde sportif paralympique. Il faut continuer à travailler aux côtés de ces athlètes pour leur permettre de s'émanciper encore davantage. Nous n'en sommes qu'à la rentrée parlementaire et vous allez donc progressivement prendre contact avec les fédérations et les acteurs de terrain. Je ne manquerai pas de suivre l'évolution de ce dossier, comme je le fais depuis cinq ans.

(M. Christophe Bastin, président, reprend la présidence)

1.3 Question de Mme Manon Vidal, intitulée «Sport pour tous»

1.4 Question de Mme Özlem Özen, intitulée «Sport pour tous – quel avenir!»

1.5 Question de M. Hajib El Hajjaji, intitulée «Sport pour tous»

M. le président. – Je vous propose de joindre ces trois questions orales. *(Assentiment)*

Mme Manon Vidal (PTB). – Les problèmes financiers des clubs sportifs ne sont pas nouveaux et c'est notre jeunesse qui en paie le prix. Les clubs sportifs ne peuvent quasiment plus compter sur la Fédération Wallonie Bruxelles, puisque seuls 7 % de leur budget est couvert par les subventions qu'ils reçoivent de la part

de notre entité. Pour les 93 % restants, ils doivent recourir à la débrouille: organiser des tombolas et des repas du club, faire tourner la buvette pour ceux qui en ont une et puis, bien sûr, augmenter les cotisations.

Les parents sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir payer ces centaines d'euros qui permettraient à leurs enfants de pratiquer un sport. Le coût de plus en plus élevé des inscriptions est donc un frein réel à la pratique sportive. L'ADEPS est parvenue au même constat lorsqu'elle a réalisé son «*État des lieux des pratiques, attentes, freins et représentations en termes d'activités physiques et sportives en Fédération Wallonie-Bruxelles*». En procédant à des coupes budgétaires dans le sport, c'est la santé et l'épanouissement d'une génération que le gouvernement sacrifie.

Pour s'en sortir, les clubs acceptent un plus grand nombre d'inscrits que ne le permet l'encadrement qu'ils assurent. Beaucoup de jeunes sont alors mis sur la touche; certains ne jouent pas un seul match, sont peu suivis pendant les entraînements et finissent dégoûtés d'un sport qu'ils adorent. Un grand nombre de clubs ne dispose pas des moyens suffisants pour constituer une équipe B, au rythme moins intense et à visée plus récréative qu'une équipe A tournée vers la performance. Dans cette logique, les meilleurs et les plus performants bénéficient d'encadrement, tandis que les autres, moins expérimentés, n'ont plus l'occasion de progresser et sont laissés de côté.

S'il faut bien sûr proposer du sport de compétition, il faut également laisser une place au sport de loisir. C'est d'ailleurs dans les clubs amateurs que peuvent se révéler des talents.

Madame la Ministre, que compte faire votre gouvernement pour que les clubs sportifs veillent le plus possible à ce que tous les jeunes bénéficient d'un encadrement de qualité et aient la chance, s'ils le souhaitent, de participer aux matchs et compétitions?

La Déclaration de politique communautaire (DPC) est très peu explicite sur le financement du sport par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Quels budgets votre gouvernement prévoit-il pour le financement du sport? Plus précisément, quels budgets prévoit-il pour soutenir les clubs sportifs? Votre gouvernement s'engage-t-il, comme le demande le secteur dans le «*Plan d'urgence pour la survie du secteur sportif*», à augmenter le financement du secteur sportif de sorte qu'il atteigne 1 % du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles?

Mme Özlem Özen (PS). – Lors du débat sur la DPC, mon groupe et moi-même avons exprimé notre inquiétude quant à l'absence d'ambition pour le «sport pour tous», alors que le sport de haut niveau fait l'objet d'une attention particulière.

Le sport est un formidable outil d'émancipation, de santé, de développement personnel, de sociabilisation et encore bien d'autres choses. Pour le groupe PS, il est crucial de garantir l'accès au sport pour chacun de nos concitoyens. Nous sommes

donc inquiets après avoir entendu les présidents de partis de la majorité annoncer de grandes réductions budgétaires, sans présenter aucun chiffre précis.

Madame la Ministre, la trajectoire budgétaire choisie par votre gouvernement maintiendra-t-elle intégralement les budgets qui garantissent un accès au sport pour tous, comme le financement de l'ADEPS ou le subventionnement des fédérations et clubs sportifs?

M. Hajib El Hajjaji (Ecolo). – La pratique sportive est essentielle à la bonne santé physique et mentale des jeunes. Ceux-ci ne sont pourtant pas égaux concernant l'accès au sport.

Le montant des cotisations dans les clubs, de plus en plus élevé, représente un obstacle pour de nombreuses familles, surtout quand plusieurs enfants doivent être inscrits à une activité sportive. Dans certaines régions, il est très difficile de trouver une place pour pratiquer le sport de son choix. Parfois, le coût de l'équipement est rédhibitoire. Par ailleurs, certains clubs font le choix de l'élitisme. Dès lors, il devient de plus en plus difficile de trouver des équipes de sport «loisir», qui n'imposent pas de compétition. Comme l'a rapporté la RTBF dans un article, les enfants sont de plus en plus tôt plongés dans des dynamiques compétitives, ce qui peut générer stress et anxiété, voire aboutir à des abandons chez certains.

Madame la Ministre, votre gouvernement a pour objectif de lutter contre le décrochage sportif et de renforcer l'accès à l'activité physique pour tous. Comment cet objectif sera-t-il mis en œuvre concrètement? Avez-vous déjà mené une concertation avec les fédérations sportives? Si oui, quelles préoccupations sont ressorties de vos échanges? Comment comptez-vous garantir à tous les enfants l'accès à la pratique du sport de leur choix?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Le gouvernement accorde une priorité à la pratique régulière d'une activité sportive pour le plus grand nombre de citoyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais il prévoit également l'équilibre entre le sport pour tous et le sport de haut niveau. La pratique du sport peut s'exercer sous différentes formes: de la plus libre possible, en allant courir, marcher ou jouer au ballon dans un parc, à la plus encadrée, en s'inscrivant dans l'un des plus de 7 000 clubs affiliés à une fédération ou association sportive reconnue.

À ce jour, mon administration ne dispose pas de chiffres concrets relatifs aux montants des cotisations, excepté quelques coups de sonde effectués auprès de certains opérateurs. Afin d'y remédier, elle travaille déjà sur une large enquête visant à déterminer plus précisément le montant des cotisations demandées par les clubs. Cette enquête devrait fournir des indications précieuses pour diriger au mieux notre action en fonction des besoins.

Quoiqu'il en soit, la question est large et ne se résoudra que par la collaboration

des différents acteurs, y compris les communes qui soutiennent déjà la pratique sportive par l'octroi des «chèques sport» et les mutuelles qui interviennent, pour la plupart, dans le prix des cotisations. L'administration a publié sur son site une liste des différentes aides existantes. Par ailleurs, lors de la rédaction du contrat d'administration, un point d'attention spécifique concernera les possibilités de collaboration avec d'autres autorités qui poursuivent des objectifs communs aux nôtres, tels que les autorités compétentes pour l'enseignement et la santé.

Enfin, penser que le sport devrait obtenir 1 % du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une chimère. Il faut penser l'évolution du secteur en moyens financiers et non en pourcentage d'un budget.

Mme Manon Vidal (PTB). – Madame la Ministre, j'entends votre volonté de développer le sport de haut niveau et la performance sportive. Toutefois, les clubs de sport amateur réclament plus de financement. C'est pourquoi il est primordial de consacrer 1 % du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles au secteur sportif.

Mme Özlem Özen (PS). – Madame la Ministre, je suis étonnée de votre manque de clarté sur la trajectoire budgétaire.

Puisque vous êtes présidente d'un club sportif – je l'ai été moi-même –, vous connaissez les difficultés que les clubs rencontrent pour nouer les deux bouts et pour fixer les cotisations à un niveau acceptable pour chacun. Dès lors, tant les responsables des clubs que les parents qui souhaitent simplement inscrire leurs enfants sont de plus en plus inquiets.

En outre, l'intervention des mutuelles dans l'accès au sport est minime et le montant des cotisations ne cesse d'augmenter, eu égard aux charges, énergétiques notamment, dont les clubs eux-mêmes doivent s'acquitter.

Il est donc impératif de tout mettre en œuvre, durant l'actuelle législature, pour permettre à chacun d'accéder au sport, étant donné les bienfaits de celui-ci sur les plans de la santé, de l'éducation et de l'émancipation. Je ne doute pas que vous ferez des efforts pour mener cette politique à bien.

M. Hajib El Hajjaji (Ecolo). – Madame la Ministre, vous dites que cette question fait partie de vos priorités. Vous parlez d'un équilibrage. Dès lors, lors des discussions budgétaires, j'examinerai si les montants alloués à la démocratisation du sport sont réels, au regard notamment de la volonté partagée de faire du sport l'outil d'émancipation le plus large possible.

Ensuite, vous annoncez une large enquête. C'est une bonne chose. Je vous interrogerai à nouveau afin d'obtenir plus de détails sur cette enquête.

Concernant la collaboration avec les acteurs, j'estime que la Fédération Wallonie-Bruxelles doit soutenir la mise à disposition d'infrastructures sportives au niveau local, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Certaines communes sont réticentes à

l'idée d'ouvrir leurs infrastructures aux sports pour tous et préfèrent les ouvrir aux sports «d'élite». Les initiatives telles que le «chèque sport», notamment dans les CPAS, permettent de démocratiser le sport. Je serais intéressé de voir dans quelle mesure la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait soutenir les initiatives de ce genre.

Enfin, par «sport pour tous», j'entends également le sport pour toutes. À l'heure actuelle, certaines disciplines sportives sont dédiées majoritairement à des hommes. La DPC mentionne la volonté du gouvernement d'élargir le spectre. Je partage cette ambition et je serai attentif à sa concrétisation.